Image not found or type unknown

Rappel a la loi avec mesures alternatives

Par **Lachaume**, le **14/10/2019** à **13:44**

Mon fils a eu un rappel à la loi avec mesures alternatives. Avec obligation de prendre 1rdv centre soin addiction. Suite à une interpellation i avait 2 grammes de cannabis et 2 grammes d herbes. Il a fait un refus d interpellation donc il a eu 12h de garde à vue. Ses casiers judiciaires 1.2.3.vont ils rester vierges ???? Il attend une réponse du greffe pour une demande d agent commercial !!!! Il a 20 ans

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés